

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Jean Moulin Lyon 3 - Licence - Portail Droit.

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université Jean Moulin Lyon 3 - Licence - Portail Droit. | Jury par défaut | Tous les candidats | 1270 | 8899 | 3764 | 4326 | 17 | 5 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Droit

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires
Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.
- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte
Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.
- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel
Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).
- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus nationaux - Mention Gestion

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention GESTION de:

* Disposer d'un niveau de mathématiques et de raisonnement conceptuel et logique, ainsi que d'aptitudes à la compréhension, l'analyse et la synthèse

La formation en Licence Gestion requiert en effet des capacités d'abstraction, de description et d'analyse, de raisonnement logique et de déduction.

* Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale en français et en anglais afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence de gestion, de la maîtrise de la langue française et anglaise, écrite et orale.

* Disposer d'un niveau de culture générale et témoigner d'un intérêt pour les questions sociétales

La formation en Licence de gestion demande en effet un minimum de curiosité et de culture générale, en particulier pour les questions humaines, socio-économiques et sociétales.

* Disposer de capacités de travail et de réflexion, collectives et en autonomie

Cet attendu marque l'importance de la capacité de l'étudiant à travailler de façon autonome. La formation en licence de gestion requiert en effet de grandes capacités d'organisation et de travail personnel.

* Avoir un intérêt pour le monde de l'entreprise et les domaines socio-économiques et managériaux

Cet attendu est lié au caractère pluridisciplinaire des formations de licence en gestion et aux spécificités des champs professionnels auxquels les étudiants se destinent dans des emplois de gestion et de management.

Attendus nationaux - Mention Langues étrangères appliquées

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social

dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

La formation peut accueillir des profils variés, quels que soient les enseignements de spécialité et les enseignements optionnels choisis au lycée.

Il est cependant conseillé d'avoir suivi plusieurs enseignements de spécialité de la voie générale suivants, dans les différentes combinaisons envisageables : Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; Humanités, littérature et philosophie ; Langues, littératures et cultures étrangères et régionales ; Littérature et langues et cultures de l'Antiquité ; Mathématiques ; Physique-chimie ; Sciences et vie de la Terre ; Numérique et sciences informatiques ; Sciences économiques et sociales ; Arts.

Concernant l'attendu national « disposer de connaissances linguistiques », l'anglais est la langue imposée en licence à la faculté de droit de l'université Jean Moulin Lyon 3. En conséquence, il est attendu, pour une admission en licence à la faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, que le candidat ait un niveau suffisant de compétences en anglais, c'est-à-dire qu'il ait au minimum

suivi un enseignement en anglais en LV1 ou LV2 au lycée.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence de droit est composée de 6 semestres sur trois années. Ce parcours monodisciplinaire est composé d'une majeure droit et d'une mineure droit.

La majeure Droit rassemble les enseignements fondamentaux de la matière. Elle doit permettre à l'étudiant de les connaître, de les comprendre et de les appliquer, notamment par des séances de travaux dirigés.

Au cours de sa progression, l'étudiant enrichit et approfondit ses connaissances et compétences en droit civil (sur les trois années), en droit constitutionnel (L1) et administratif (L2 et L3) ainsi qu'en histoire du droit (L1).

S'ajoute des enseignements transversaux comme l'anglais juridique, la recherche documentaire ou le projet personnel et professionnel.

La mineure droit permet de construire un parcours mono-disciplinaire pour mieux renforcer et affiner ses connaissances et compétences juridiques. Elle complète le socle fondamental par divers enseignements.

Voir le détail de la formation [ICI](#)

[CESURE](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

donnée aux candidats dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec le choix de la licence en droit.

Les dossiers seront examinés en fonction d'une appréciation résultant de l'application de plusieurs critères combinés et pondérés :

- le type de baccalauréat (général, professionnel ou technologique). Le baccalauréat général est le plus adapté au suivi de la licence en droit.

D'expérience, le taux de réussite à l'issue de la première année de licence des bacheliers technologiques est significativement moins important que celui des bacheliers généraux et le taux de réussite des bacheliers professionnels est particulièrement faible ;

- l'avis émis par le chef d'établissement, exprimé sur la fiche Avenir, aussi bien sur la capacité à réussir que sur la cohérence du vœu formulé avec la motivation du projet de formation ;

- les notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat, et les résultats obtenus en classe de première et aux deux premiers trimestres de classe de terminale ;

Suivi d'un enseignement de langue anglaise en LV1 ou LV2 et notes obtenues

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La formation proposée est exigeante, tant sur le volume horaire des cours dispensés que sur le travail personnel et régulier à fournir.

Aussi, il

convient au préalable d'avoir

des résultats convenables et des appréciations positives sur les bulletins.

Les futurs bacheliers sont invités à solliciter les services d'orientation pour obtenir des informations supplémentaires sur le cursus choisi.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Résultats académiques | notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat, les résultats obtenus en classe de première et aux deux premiers trimestres de classe de terminale | Seront pris en compte les notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat, les résultats obtenus en classe de première et aux deux premiers trimestres de classe de terminale. | Important |
| | Suivi d'un enseignement en langue anglaise | Le suivi d'un enseignement de langue anglaise en LV1 ou LV2 et les notes obtenues | Seront pris en considération le suivi et les résultats académiques obtenus dans un enseignement de langue anglaise au titre d'une LV1 ou LV2 | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Compétences académiques | type de baccalauréat (général, professionnel ou technologique) | Sera pris en compte le type de baccalauréat (général, professionnel ou technologique). Le baccalauréat général est le plus adapté au suivi de la licence en droit. D'expérience, le taux de réussite à l'issue de la première année de licence des bacheliers technologiques est significativement moins important que celui des bacheliers généraux et le taux de réussite des bacheliers professionnels est particulièrement faible. | Important |
| Savoir-être | Aucun critère défini pour | | | |

| | | | | |
|---|---|-----------------------------------|---|----------------|
| | ce champ d'évaluation | | | |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation et cohérence du projet | Avis fiche avenir & projet motivé | Pour assurer le respect de sa capacité d'accueil, la priorité sera donnée aux candidats dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec le choix de la licence en droit ou de la licence en droit Accès santé. Sera pris en compte l'avis émis par le chef d'établissement, exprimé sur la fiche Avenir, aussi bien sur la capacité à réussir que sur la cohérence du voeu formulé avec la motivation du projet de formation. | Très important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | | |

Signature :

Eric CARPANO,
Président de l'établissement Université Jean Moulin
Lyon 3